



Grenzenlos
Mensch sein.



Die Interdisziplinäre Frühförderstelle

**CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE
PRÉCOCEINTERDISCIPLINAIRE**

Le centre d'action médico-sociale précoce soutient et encourage les familles et leurs enfants en situation de handicap de la naissance à l'âge de scolarisation.

Lebenshilfe Göppingen e. V.

Frühförderung der Lebenshilfe mit IFFS
und Integrationshilfen in Regelkindergärten
Heubachstr. 6-10 · 73092 Heiningen

Votre interlocuteur Michael Tränkle
Direction soins et services ambulatoires
Téléphone 07161 94044-33
Portable 0176 194044-20
mtraenkle@lh-goeppingen.de
www.lh-goeppingen.de



Nous accompagnons votre enfant dès son plus jeune âge.

Les premières années de la vie jouent un rôle essentiel dans le développement d'un enfant.

N'hésitez pas à nous contacter, si ...

- vous avez des questions sur le développement de votre enfant
- si votre enfant ne suit pas les étapes normales de développement liées à son âge
- si votre enfant a un comportement différent des autres enfants
- si un retard de développement ou un handicap a été constaté chez votre enfant

Le premier entretien puis la visite de diagnostic sont dans tous les cas sans engagement pour vous.

Accompagnement de toute la famille

Nous accompagnons votre enfant dans son développement et apportons notre soutien à tous les membres de la famille. L'aide peut être apportée à votre domicile, à la crèche ou dans les locaux du centre d'action médico-sociale.

Au sein du centre d'action médico-sociale collaborent de nombreux professionnels de la santé. Actuellement travaillent au sein de notre structure des ergothérapeutes, des orthophonistes, des éducatrices et enseignantes spécialisées.

Nous travaillons en étroite collaboration avec des pédiatres, des services d'aide à la personne, des services publics, des associations et divers établissements. Ainsi nous pouvons vous aider à coordonner toutes les mesures adaptées à votre enfant et à prendre les décisions importantes pour son développement.

Le centre d'action médico-social propose ses services gratuitement

Les frais sont généralement pris en charge par votre assurance maladie et le service local d'aide sociale à l'enfance